

# OSE devenir l'AMBASSADEUR de ton METIER !



Ce « Programme Ambassadeur », est lancé par l'ANEFA Bourgogne-Franche-Comté (Association Nationale Emploi Formation en Agriculture Bourgogne-Franche-Comté) pour promouvoir les métiers de l'agriculture à travers ce que l'on appelle des « ambassadeurs ».

QU'EST-CE QUE LE

« **PROGRAMME AMBASSADEUR\*** » ?

L'objectif est de développer l'emploi salarié en agriculture et de mettre en lumière des postes de travail.

Pour cela, les salariés agricoles qui choisissent de faire partie du programme sont des personnes fières de leurs métiers, engagées qui doivent promouvoir leurs métiers afin de recruter de nouveaux salariés.

\*Modalités et conditions sur le site internet de l'ANEFA BFC\*

[www.bourgogne-franche-comte.anefa.org](http://www.bourgogne-franche-comte.anefa.org)

# Comment devenir AMBASSADEUR ?

- **Qui sont les ambassadeurs ?**

Tous les salariés agricoles de Bourgogne-Franche-Comté.

- **Objectifs des ambassadeurs ?**

Promouvoir les métiers de l'agriculture dans le but qu'une personne soit recrutée en CDI ou CDD de plus de 6 mois dans une entreprise ou exploitation agricole qui relève du champ de l'ANEFA.

- **Les avantages des ambassadeurs :**

Valorisation du métier de salarié

Augmentation du bien-être et de la satisfaction au travail

Développement du réseau professionnel et personnel

Démontrer son expertise et être reconnu

**Bénéficier d'un bon cadeau pour un week-end dans un gîte de France en Bourgogne-Franche-Comté d'une valeur de 200€ (sous conditions).**

- **Comment faire pour devenir ambassadeurs ?**

Le(la) salarié(e) doit s'inscrire sur :

**[ambassadeur.anefabfc@gmail.com](mailto:ambassadeur.anefabfc@gmail.com)**

Communiquer sur son métier, sa passion et donner envie de venir travailler en agriculture

Si une personne est embauchée grâce à l'ambassadeur, celui-ci est récompensé. Attention les conditions de l'embauche définies par le cahier des charges doivent être respectées.

